

Stop à la répression ! Solidarité avec les 6 condamnés. Manifestation ce 12 novembre 2011 – 13h Place Liedts.

Le 28 novembre dernier, 6 étudiants de l'ULB, militants du Comité d'Action et de Soutien aux sans-papiers (CAS), ont été condamnés à un mois de prison avec trois ans de sursis. Ils doivent également verser un euro symbolique aux policiers de la partie civile (sauf un), une amende de 137 euros par personne et 25 euros au Fond d'aide aux victimes d'actes intentionnels de violence. Quelle ironie...

Le CAS est né, il y a 4 ans, en solidarité avec la lutte des sans papiers. Le mouvement étudiant a organisé de nombreuses actions pour dénoncer l'incohérence et les injustices des politiques menées en notre nom par le gouvernement. Devant l'ampleur que prenait le mouvement de contestation de ces politiques, dans la société civile en général mais particulièrement au niveau des étudiants et des sans-papiers eux-mêmes, les autorités et la police ont décidé de l'arrêter en le réprimant.



La 1^e tentative d'intimidation se déroule devant l'Office des étrangers où une centaine d'étudiants et de travailleurs sans papiers sont arrêtés. Une dizaine de ces derniers est envoyée en

centre fermé. Il aura fallu des manifestations devant le palais de justice, un piquet bloquant devant la fête du progrès (PS) ainsi qu'une action visible devant le stand de ce même PS lors de la fête du 1^{er} mai pour que nos camarades soient libérés.

Suite à cette première défaite, la police va devenir de plus en plus agressive vis-à-vis du mouvement étudiant. Lors d'une autre action devant l'Office de la Honte, des étudiants seront arrêtés brutalement et poursuivis judiciairement. Ce scénario se reproduira lors d'une action pendant le congrès des partis libéraux européens. Alors que ces actions étaient totalement pacifiques, les policiers n'ont pas hésité à utiliser la matraque, le gaz lacrymogène ou encore l'intimidation avec des chiens.

En cette période de crises et de luttes, le système répressif de l'état s'abat sur tous les militants qui ont décidé de lutter et de s'organiser. En imposant une sentence aussi lourde, la justice envoie un message clair: elle écrasera brutalement toute opposition.

Et la violence de la répression ne se limite pas au CAS. Les violences policières racistes se multiplient, le mouvement syndical fait de plus en plus souvent face à des astreintes ou mêmes des réquisitions de travailleurs afin de casser des grèves. C'est pourquoi la JOC mène depuis plusieurs semaines une campagne contre les répressions d'état.

La JOC de Bruxelles refuse de fermer les yeux sur de telles injustices et défendra le droit à la liberté d'expression, à la manifestation, à la grève, à et à l'action collective. Une société qui refuse violemment d'être remise en question est sur une pente dangereuse...

Nous vous appelons donc tous à rejoindre la **manifestation en solidarité** avec les condamnés du CAS ce **samedi 12 novembre à 13h place Liedts**.



JOC BRUXELLES:
Campagne «Jusqu'ici tout va bien»
jusquicoutvabien@hotmail.com
0472 21 44 75